



PNUD Mauritanie

Procès-verbal de réunion du Comité Local d'Examen des Projets (CLEP)

Date : Jeudi 28 mars 2013

Objet : Approbation de la proposition de projet : **Appui au Renforcement des Capacités Favorables à une Croissance Inclusive.**

Ont assisté à la réunion :

- M. José Gabriel LEVY, RRA/Programme, PNUD (Président)
- M. Ely O. Oudeika ; Directeur Adjoint des stratégies et Politiques au MAED (représentant la Direction Générale des Politiques Economiques et Stratégies de Développement)
- M. Abdoul Aziz Wane, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce
- Alassane Yall, représentant de la Direction de l'insertion
- M. Fah O. Brahim O. Jiddou, LT Gouvernance, PNUD
- M. Sekou Oumar Coulibaly, LT a.i. Pauvreté
- El Hassen O. Teguedi, chargé du Suivi-Evaluation, PNUD
- Sidi O. Khalifa, Expert National en Développement Local/ Art Gold
- Gustave Ouattara, Chargé de Programme VNU
- Sara Ahmed Kelly, Associée Unité Environnement
- Selma Cheikh Malainine, Economiste nationale/Unité Stratégie

Proposition de projet présentée par : Sekou Oumar Coulibaly, LT a.i. Pauvreté, PNUD

Informations générales sur la proposition de projet :

Piloté par le MAED, le présent projet a pour objectif de contribuer à la réalisation des priorités nationales par le renforcement des capacités en matière de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en droite ligne des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ces actions de renforcement des capacités des acteurs de développement visent à appuyer la mise en place des conditions favorables à la réalisation d'une croissance durable et inclusive, levier essentiel de lutte contre la pauvreté.

Questions/Commentaires

Tout en reconnaissant la pertinence des activités programmées suite aux multiples concertations avec la partie nationale, le CLEP a fait les observations générales suivantes :

- Se conformer aux engagements du PNUD par rapport au nouvel UNDAF sur les questions budgétaires ;
- Définir les priorités sur les fonds trac alloués au projet pour 2013 ;
- La clarification de l'allocation des ressources régulières du PNUD (fonds Trac) par rapport aux ressources totales allouées au projet ;
- Améliorer le texte sur la stratégie surtout qu'il s'agit là d'un projet stratégique ;
- Insérer dans le prodoc une page de définition des sigles et abréviations ;
- Renforcer la collaboration avec d'autres projets du PNUD notamment ART-GOLD dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Recommandations :

Le CLEP recommande à la RR du PNUD l'approbation du document de projet sous réserve de la prise en compte et de l'intégration des différentes observations évoquées ci-dessus.

Signature

M. José Gabriel LEVY, RRA/Programme

